

CADILLAC Infos

Bulletin d'informations bi-mestriel
de la ville de Cadillac-sur-Garonne

#538

mercredi
06 mars 2024

édition mars-avril



CADILLAC
SUR GARONNE

Hospitalière par nature

À LA UNE

Un dossier pour le label « Petites Cités de Caractère » est en cours de constitution - p.4

La commune de Cadillac-sur-Garonne s'est portée candidate au label « Petites Cités de Caractère » et pourrait être la première labellisée de Gironde.



ÉDITO

p.2

BIEN - VIVRE

p.3 & p.7-8

SORTIR

p.9-11

Édito

„ CADILLAC

Parole d'élus

Daniel Bonjour

Conseiller municipal délégué à la culture



Vaste sujet que celui de la revitalisation de nos centres-bourgs. Longtemps sous-estimé voire nié par les pouvoirs publics, un phénomène de déclin a gravement déséquilibré nos territoires, affectant leur économie, les offres en matière d'emploi et de logement, bouleversant le lien social, allant même jusqu'à annoncer la perte de l'identité qui nous caractérise.

Heureusement, depuis quelques années, sont apparues plusieurs dispositions prometteuses qui devraient nous permettre d'endiguer cet état de fait. Je pense notamment au programme « Petites villes de demain », initié par l'État, apportant déjà à notre bastide, qui en est lauréate, via la CDC, un indéniable soutien en matière de revitalisation. Ainsi, Cadillac-sur-Garonne peut d'ores et déjà bénéficier d'une aide au financement pour la réalisation de diagnostics qui vont nous lancer sur une trajectoire de redynamisation, tout en nous engageant dans la voie de la transition écologique. De plus, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain - Opération de Restauration Immobilière (OPAH-RU-ORI) (voir précédent *Cadillac Infos*), elle aussi d'initiative gouvernementale, vise à revitaliser les quartiers en encourageant la rénovation, la modernisation des logements et facilitant le maintien à domicile.

Je pense aussi au programme « Mon Centre-Bourg a un incroyable commerce », initié par la CDC Convergence Garonne et piloté par Auxilia Conseil, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, sous la forme d'un marathon-créeation de 36 heures durant lequel les participants ont été amenés à tester et à enrichir leurs concepts. Ceci a permis de conforter notre quête de redynamisation commerciale et artisanale. Depuis le concours en mars 2023, de nouveaux commerçants et artisans nous ont rejoints... Et ce n'est pas fini !

Je pense encore à la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB), en liaison avec le Département

et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), qui va nous permettre de repenser nos déplacements, nos aménagements urbains et surtout d'affirmer l'identité de notre centre-bourg par la mise en valeur de nos espaces publics.



Il ne faut pas oublier ce qui a déjà été réalisé : l'aménagement des allées (projet qui a contribué à faire sortir la ville de ses murs), le passage de nos rues en zone partagée, la construction d'une deuxième salle de cinéma, l'espace du skate-park, l'aménagement d'une grande partie du centre-bourg offrant aussi une présence végétale en

toute saison (Label Villes et Villages fleuris).

En fait, nous avons la chance d'habiter une cité au riche patrimoine, dotée de monuments classés et défendus par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Ceci est déjà un gage d'attractivité et de prospérité mais il faut aller plus loin...



Dans cette dynamique, nous venons de présenter la candidature de notre commune à la marque « Petites Cités de Caractère ». Suite à sa récente éligibilité, un dossier de candidature est en cours d'élaboration, ce qui ferait de Cadillac-sur-Garonne, en cas d'admission, la première « Petite Cité de Caractère » de Gironde (voir dossier dans le présent *Cadillac Infos*). Je tiens à préciser que les critères liés à l'obtention de ce label prennent en compte les aspects patrimoniaux, touristiques et économiques mais aussi ceux de la vitalité, du dynamisme et de l'attractivité.

ZOOM SUR... L'ATELIER GOUPIL

Rencontre avec Damien et Sébastien de l'Atelier Goupil.



Damien est **ébéniste**, Sébastien **métallier**, après avoir collaboré pendant plusieurs années, ils ont fondé l'**Atelier Goupil** il y a **2 ans**. Auparavant installés dans le Médoc, ils ont choisi de poser leurs bagages dans notre **bastide**, plus précisément **impasse des Capucins**. Attirés par le **charme** de la ville, sa proximité de Bordeaux et le dynamisme du Sud-Gironde, ils ne regrettent pas leur choix.

Si leur nom vous est familier, c'est sûrement parce que vous avez pu les apercevoir lors du concours « **Mon centre-bourg a un incroyable commerce** » en mars 2023. En effet, ils avaient présenté leur projet au jury, et les avait convaincus puisqu'ils avaient décroché le **2^{ème} prix**. Une expérience qui leur a été **bénéfique** et leur a permis d'être **accompagnés** dans leur **installation** par les personnes compétentes et de développer des **liens essentiels** avec la CDC et la mairie, mais aussi les commerçants.

Au sein de leur atelier, ils combinent leur **savoir-faire** pour offrir des **réalisations sur-mesure** : escaliers et garde-corps, bibliothèques, verrières, meubles TV, mobilier

divers... Que ce soit pour la **rénovation complète** d'une maison ou d'un commerce, ou la **fabrication** d'un élément précis, les deux artisans s'adaptent.



En bois, métal, ou en alliant les deux, les projets sont **uniques**



puisqu'ils sont réfléchis selon les **inspirations** du client et conçus spécialement pour leur intérieur, obtenant un **rendu élégant**. Ils fabriquent les **éléments dans leur atelier**, font appel à des **entreprises locales** pour des prestations techniques (découpes laser, peinture haute résistance...).

Intervenant auprès des **particuliers** et des **professionnels**, l'atelier Goupil se déplace du **Sud-Gironde** au Bassin, en passant par Bordeaux Métropole.

+ d'infos :

5 bis impasse des Capucins
atelier.goupil.bordeaux@gmail.com
06.68.28.57.53
www.ateliergoupilbordeaux.com
[f ateliergoupilbordeaux](https://www.facebook.com/atieliergoupilbordeaux)

INSTALLATION D'ENSEIGNE

Depuis le **1^{er} janvier 2024**, les maires sont compétents pour assurer la **police de la publicité** sur leur territoire. Autrefois détenue par la préfecture, cette compétence permet d'instruire les **demandes d'autorisations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des préenseignes et des enseignes**, en contrôlant le respect de la réglementation sur la commune.

Désormais, pour installer, modifier ou remplacer une enseigne ou publicité dans le cadre de votre activité, la **demande d'autorisation préalable** est à adresser au **service Urbanisme de la mairie**, accompagnée du **Cerfa n°14798*01**, disponible sur le site de la ville.

+ d'infos :

Service Urbanisme - 05 57 98 02 10
urbanisme@cadillacsurgaronne.fr

Dossier



CADILLAC



CADILLAC-SUR-GARONNE, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE ?

rédigé par Daniel Bonjour, responsable du projet



La commune de Cadillac-sur-Garonne s'est portée candidate au label « Petites Cités de Caractère » et cela vient confirmer sa volonté d'amplifier sa revitalisation.

Une visite d'éligibilité a été organisée au mois d'octobre dernier, ce qui a permis aux membres de l'association porteuse de cette marque, d'appréhender la ville au regard des critères de sa charte nationale de qualité et ensuite, de prononcer son éligibilité à la candidature. Suite à cette décision, un dossier de candidature est en cours d'élaboration, ce qui ferait de Cadillac-sur-Garonne, en cas d'admission, **la première « Petite Cité de Caractère » de Gironde.** Ce qui a poussé les élus à postuler pour une adhésion à ce label est donc la **volonté de conforter l'attractivité** de notre territoire tout en générant des **impacts positifs en matière de patrimoine, de tourisme et d'économie.**

En fait, l'obtention de ce label pourrait déjà nous faire prendre conscience de la **richesse** de notre patrimoine, nous permettre aussi de constater sa **fragilité** et donc nous inciter à tout mettre en œuvre pour sa **conservation**, pour sa **mise en valeur.** Il est un fait que la sauvegarde d'un patrimoine communal influe directement sur la relation que nous avons avec lui ; nous devenons ainsi beaucoup plus respectueux des obligations liées aux travaux de rénovation, notamment pour notre bâti. Avec l'acquisition de ce label, nous aurions ainsi l'occasion de mettre en valeur notre territoire mais aussi d'ouvrir une belle fenêtre sur la qualité de nos services et de nos produits.

En matière de tourisme, le rayonnement de « Petites Cités de Caractère » est indéniable ; il devrait accroître le nombre de nos visiteurs à l'année. De plus, nos événements attireraient un plus large public. Il faut savoir que « Petites Cités de Caractère » est une marque d'identification qui parle de plus en plus ; il s'agit là d'une réelle garantie de qualité.

Et puis il ne faut pas oublier l'impact que ce label pourrait avoir sur **l'économie** de notre cité : une **hausse de fréquentation** dans nos commerces, dans nos bars, nos restaurants, nos hôtels, nos gîtes et aussi une hausse pour la vente de nos produits artisanaux, pour la réalisation de travaux par nos entreprises.

Enfin, ne négligeons pas l'impact sur **l'obtention de subventions publiques.** Grâce à ce gage de crédibilité, les demandes seraient regardées avec plus d'attention et les partenaires financeurs plus réactifs au vu du logo « Petites Cités de Caractère ». Et qui dit subventions, dit **projets**, notamment dans le cadre de la **redynamisation** de notre commune, en restaurant ses fonctions de centralité, en développant le tourisme culturel et patrimonial tout au long de l'année. Pour cela, encore une fois, l'association « Petites Cités de Caractère » devrait mettre en œuvre ses moyens de mutualisation d'actions, de promotion et de communication.

Brèves



LE CLUB DE BOXE DE CADILLAC AUX JO !

L'UAC Boxe, le club de boxe de Cadillac qui ne cesse de se développer, sera représenté aux **Jeux Olympiques de Paris 2024** ! Sa présidente, **Léa Macabiau**, a été sélectionnée pour faire partie des **relais de la flamme**. Sélectionnée par le biais de la **fédération française de boxe**, elle a su mettre en avant les **valeurs de son club**, la mixité, l'inclusivité et le respect de l'autre. Elle fera partie d'une des **24 équipes** de relayeurs de flamme qui silloneront la France entre le **8 mai et le 26 juillet**, et réalisera un rêve d'enfant !



Toute l'équipe municipale leur adresse ses félicitations et a hâte de suivre son parcours avec la flamme olympique !



Petite Cité de Caractère

Alors, que pouvons-nous faire, nous les citoyens, les habitants, les commerçants, les artisans, les associations, les locataires et propriétaires afin d'apporter notre pierre à l'édifice dans le cadre de la mise en valeur et de la dynamisation de notre cité ?



JE SUIS UNE ASSOCIATION, JE PEUX...

- Rendre plus visibles les **manifestations** et les **animations** que je propose, en sortant des espaces conventionnels (utiliser l'espace public pour créer une **émulation** dans la cité).
- **Valoriser** la ville et son patrimoine lors des manifestations que j'organise mais aussi en utilisant mes **moyens de communication**, mon site internet, mes réseaux sociaux.
- Contacter les **propriétaires de vitrines** vides du centre-bourg en leur demandant la possibilité d'utiliser leur espace pour me permettre de présenter mon activité, par le biais de photos, d'objets et de vecteurs publicitaires.
- Veiller à la **propreté** des espaces qui me sont confiés.

JE SUIS UN HABITANT, JE PEUX...

URBANISME :

- Profiter de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain et Opération de Restauration Immobilière **OPAH-RU-ORI** (voir *Cadillac Infos de janvier 2024*) pour :
- **Rénover** la façade de mon habitation (ou encourager le propriétaire à le faire);
- Apporter des **améliorations** en matière d'huisseries ;
- Rendre si possible **invisibles** les blocs de climatisation, fils électriques et antennes ;

VÉGÉTALISATION :

- **Fleurir** et veiller à la **propreté** des abords de mon habitation.
- **Fleurir** mes balcons.
- Participer au « **Concours Communal des Maisons et Jardins Fleuris** ».

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

- Si je possède plusieurs véhicules, **libérer une place** de parking pour les clients et visiteurs de la cité.
- Respecter la **zone partagée** véhicules/piétons (20km/h).
- Respecter les différents passages du **Semoctom**.
- **Accompagner mon animal** pour qu'il ne déambule pas seul et qu'il ne souille pas l'espace public.
- Participer au **respect** des espaces partagés et végétalisés.

ECHANGE CITOYEN

- Créer une **émulation** de quartier avec mes voisins.

FLEURISSEZ VOS MAISONS !

Organisé par la **Commission « Politique Environnementale, Développement Durable »**, le concours « Villes fleuries » met à l'honneur le **fleurissement** effectué par les **Cadillacais**, et la poursuite de la ville vers une politique de développement durable, de maintien végétal et préservation de l'eau.

Pour rendre notre ville encore plus verdoyante, nous **invitons chaque habitant** à parer sa maison, balcon, pas-de porte ou fenêtres, de jardinières et autres pots de fleurs colorés pour illuminer la bastide !

Le **passage** du jury pour photographier les maisons se fera en **juin**.

Si vous souhaitez faire partie du **jury** pour cette édition, les **inscriptions sont ouvertes** !



Dossier

CADILLAC



JE SUIS UN COMMERÇANT/ARTISAN, JE PEUX...

URBANISME :

- Profiter de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain et Opération de Restauration Immobilière **OPAH-RU-ORI** (voir Cadillac Infos de janvier 2024) pour :
- Rénover** la façade de mon établissement (ou encourager le propriétaire à le faire) ;
- Apporter des **améliorations** en matière d'huisseries ;
- Rendre si possible **invisibles** les blocs de climatisation, fils électriques et antennes ;
- Améliorer les **accès** à mon établissement (notamment dans le cadre du handicap).
- Requalifier mes **enseignes publicitaires** en valorisant le patrimoine.

VÉGÉTALISATION :

- Végétaliser**, fleurir et veiller à la propreté des abords de mon établissement.
- Participer au « **Concours Communal des Maisons et Jardins Fleuris** ».

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

- Respecter les différents passages du **Semoctom**.
- Libérer les **places de parking** pour permettre à mes clients de stationner.

ÉCHANGE CITOYEN

- Organiser des **manifestations** qui amèneront de nouveaux clients et visiteurs dans la cité.
- Participer aux **actions collectives** et créer une émulation de quartier avec les entreprises voisines.

JE POSSÈDE UN LOCAL VIDE, JE PEUX...

- Permettre à un nouveau commerçant ou/et nouvel artisan de s'installer par le biais de la **location** ou de la **vente** et participer ainsi à la **redynamisation** de ma ville.
- Agrémenter** ma vitrine vide pour qu'elle demeure attractive.
- Requalifier ou enlever les **enseignes obsolètes** sur les façades.
- Respecter les différents passages du **Semoctom**.
- Veiller à la **propreté** des abords de mon bien.
- Offrir la possibilité à une **association** ou à un **particulier** d'utiliser mon espace vide pour y présenter son activité, par le biais de photos, d'objets et de vecteurs publicitaires.

En conclusion, sachant que le simple fait de **communiquer localement** sur les **atouts** que présente actuellement notre ville n'est pas suffisant ni même satisfaisant pour amplifier sa notoriété, il convient de trouver d'autres moyens qui pourraient permettre sa **mise en valeur** et donc, sa **revitalisation**.

Si nous l'obtenons, le label « Petites Cités de Caractère », par la **mutualisation de ses actions de promotion** et par l'ampleur de ses **moyens de communication**, nous donnerait une **remarquable visibilité**, tant au niveau **local, national, européen et même international**. Ceci devrait, sans aucun doute, **aider notre cité** à trouver le souffle bienfaiteur qui la conduirait vers une **plus large valorisation de son patrimoine**, un plus vaste **attrait touristique**, le tout accompagné d'une réelle **dynamisation** de son économie.

OPERATION AERIENNES

ENEDIS a mandaté la société **DRONE VOLT** afin d'effectuer des **inventaires** et des **contrôles sur l'élagage** effectué sur l'ensemble du **réseau aérien de lignes hautes tensions** dans le département.

Par conséquent, des **opérations aériennes par drone** auront lieu sur la commune **jusqu'au 22 mars**. Pour le bon déroulement des opérations, merci de **ne pas s'attrouper au niveau des opérations, ni sous le drone lors de son passage**.

Merci de votre coopération.

Brèves



PIÈGES À FRELONS : C'EST LA SAISON !

La mi-février est la période propice pour commencer à disposer des **pièges à frelons**. En sortie d'hivernage, les reines des frelons asiatiques, véritables **prédateurs**, ont besoin d'énergie et partent en recherche de sucre, afin de fonder leur **nid primaire**.

De **mi-février jusqu'à fin mars**, les pièges, à base de produits spécifiques trouvables dans les **commerces**, peuvent être installés à proximité des nids de l'année précédente. Il est très important de limiter la capture à ces zones afin **d'éviter de piéger d'autres insectes essentiels pour la biodiversité**.

D'avril **jusqu'à la mi-juin**, le piégeage doit être **étendu** sur les **sites attractifs** : à côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau...

Si vous observez un nid, n'intervenez pas seul : faites appel à un professionnel pour le détruire.

SE BALADER

Les **beaux jours** vont commencer à faire leur apparition, et avec eux, l'envie de se **balader** dans des **espaces verts**. Les parcs et jardins de la ville ont **récemment réouvert**, profitez-en pour prendre une bouffée d'air frais !



JARDINS DU CHÂTEAU :

Ouverture du **lundi au vendredi** de 9H à 17H



PARC MUNICIPAL :

Ouverture du **lundi au vendredi** de 8H30 à 16H30

Le **jardin public** (à côté de la piscine) reste ouvert toute l'année en accès libre.

COMPOSTAGE : LES BONS GESTES À ADOPTER !

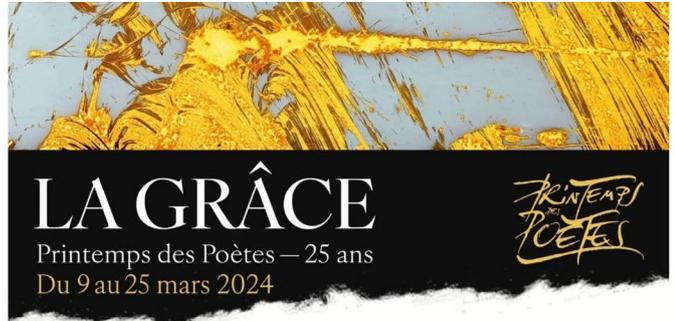
Depuis quelques mois, des **bornes à déchets organiques** ont été installées dans la ville par le **SEMOCTOM**. Cependant, pour le bien-vivre de tous, quelques règles sont à respecter :

Y jeter uniquement des **déchets organiques** : pelures de fruits et légumes, restes alimentaires, marc de café, restes de crustacés et coquillages...

Les jeter dans des **sachets recyclables** : des **sachets kraft** vous ont été distribués avec le kit de compostage et sont disponibles à la **déchetterie**. Les sachets kraft ou en **matière compostable** comme l'on trouve dans les commerces conviennent aussi !

Les **autres déchets** (carton, plastique, verre...) sont à déposer dans les **poubelles correspondantes**.

Favorisons le tri sélectif !



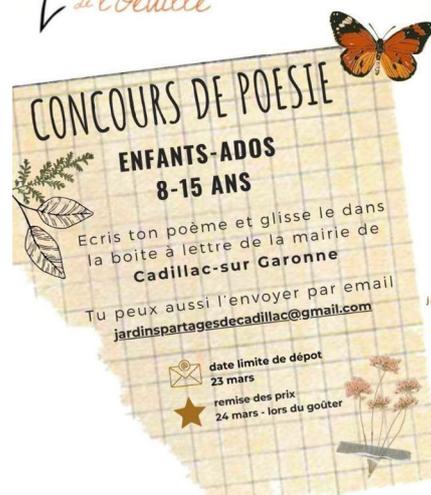
DIMANCHE 24 MARS
15H À 18H

GOÛTER MUSICAL

Trouver les Jardins bords de Garonne derrière le stade de rugby et tir à l'arc

06 43 42 26 32

Jardinspartagesdecadillac@gmail.com
jardinspartagesdec.wixsite.com/lesjardinsdeleoculle



LA GRANDE FÊTE DU 1^{ER} MAI !

Cela fait 2 ans qu'elle a fait son retour et que vous êtes au rendez-vous : les festivités de la fête du 1^{er} mai auront lieu du 26 avril au 1^{er} mai 2024 à Cadillac-sur-Garonne !

VENDREDI 26 AVRIL

🌀 Ouverture de la **fête foraine** sur la **Plaine des Sports**. Petits et grands pourront profiter des manèges, barbe-à-papa et autres attractions !

🌀 Exposition de véhicules neufs **Renault et Citroën**

🌀 Inauguration des festivités à **19H30**

Le **parking** de la Plaine des sports sera **fermé** à partir du **lundi 22 avril jusqu'au jeudi 2 mai**.

Le marché est maintenu le samedi matin.

MARDI 30 AVRIL

🌀 **Défilé de mode** en hommage à Lily Ballot organisé par l'**UCAC** et **animation musicale** à partir de **19H**

🌀 **Repas** sous la halle par l'**association Showroom** (*sur réservation : pièce de boeuf, frites fraîches, dessert, café offert - 20€*)

🌀 **Retraite aux flambeaux**

🌀 **Feu d'artifice** à **23h**

🌀 **Bal dansant** sous la halle après le feu d'artifice et jusqu'à **2H**

DIMANCHE 28 AVRIL

🌀 Exposition de **véhicules de collection** par l'association **Rétro Passion des 2 Rives** sur les allées et la bastide.

🌀 Espace **bourse à l'auto et restaurateurs automobiles**

🌀 **Concours d'élégance** pour élire la plus belle voiture !

🌀 Exposition de **véhicules neufs Renault et Citroën**

🌀 Présence de **foodtrucks, restaurants ouverts**

MERCREDI 1^{ER} MAI

🌀 **Animations** proposées par l'**UCAC**

🌀 **Vide-grenier** organisé par l'association **Showroom** (*voir brève ci-dessous*)

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET TOUTES LES INFOS :
www.cadillacsurgaronne.fr



Brèves



INSCRIPTIONS AU VIDE-GRENIER DU SHOWROOM

L'association **Le Showroom** organise un **vide-grenier** le **mercredi 1^{er} mai** sur l'esplanade et la bastide.

2€ le mètre - Si le véhicule est garé derrière le stand : **5m** minimum, à tarif préférentiel.

Inscriptions auprès du **Showroom** au **09 80 31 96 58**.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Sud-Gironde Mobilités a mis en place une navette qui va de **Cadillac-sur-Garonne** à la **gare de Cérons**. La navette passe du **lundi au vendredi, de 7H à 8H30 et de 17H30 à 18H30**. Les transports sont à la **demande**, accessibles à **tous publics**, et sur **inscription 72H à l'avance**, au tarif de **0.40€ le trajet**. Une navette est proposée à tarif **solidaire**, sur dossier.



Sortir

CADILLAC

PROCHAINEMENT...

PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Souvent méconnu et évité, le patrimoine funéraire est pourtant présent dans notre quotidien. Initiée en **2016**, la manifestation nationale du **Printemps des Cimetières** permet de valoriser ce patrimoine en permettant au **grand public** de découvrir les richesses patrimoniales méconnues de ces lieux.

Le **samedi 25 mai de 14h à 18h**, la ville de Cadillac-sur-Garonne vous ouvre les portes du **Cimetière des Oubliés**. Inscrit aux **Monuments Historiques** depuis 2010, il est l'un des rares témoignages des « **gueules cassées et mutilés du cerveau** », ces combattants abîmés par la guerre. L'**espace d'interprétation** mémoriel offre les clés pour comprendre l'histoire du lieu.

Visites guidées d'1H, gratuites et ouvertes à tous, sans inscription : rendez-vous à l'entrée du site !



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Les **Rendez-vous aux Jardins**, manifestation nationale, est l'occasion de découvrir l'emblématique **jardin du château** de Cadillac-sur-Garonne tout en participant à une journée **d'animations** autour du développement durable.

Cette année, le thème des **5 sens** sera mis à l'honneur, et de **nombreuses activités pour tous âges** seront proposées : jeux de plein-air, ateliers créatifs, spectacle...

Le **programme complet** sera disponible dans le prochain Cadillac Infos !

Rendez-vous le dimanche 2 juin !

JUIN

MUSIQUE AU MARCHÉ
Samedi 22 juin
Marché de Cadillac

VIGNERONS EN FÊTE !
Jeudi 27 juin - Maison des Vins

JUILLET

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS-BAL ET FEU D'ARTIFICE
Vendredi 12 juillet - Allées

BALADINS À CADILLAC
Dimanche 21 juillet - Jardin public

AOÛT

LES BALADINS À CADILLAC
Dimanche 25 août - Jardin public

CHATS ERRANTS

Afin de limiter la présence de chats errants dans la ville, quelques mesures peuvent être prises, notamment la **stérilisation** des animaux, avant l'âge de **7 mois**.

L'**identification** (par tatouage ou puce électronique) avant l'âge de **7 mois** est une obligation légale (art L212-10 du code rural).

Les **animaux errants** sur le territoire de la commune peuvent être conduits à la fourrière (art L211-22 et L211-23 du code rural).

Nous vous remercions de votre coopération pour le bien-vivre dans la ville.



Sortir

CADILLAC

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le **samedi 16 mars à 15h**, la bibliothèque municipale vous invite à participer à un **quiz** sur le thème « **Petite histoire ou Histoire avec un grand H** ».



Plongez dans un **voyage** amusant à travers les époques et l'histoire, pour redécouvrir les grandes figures historiques et les moments marquants.

Rejoignez-nous pour une après-midi enrichissante et **testez vos connaissances** pour en apprendre davantage sur nos Grands Hommes et leur entourage, et ce qu'ils nous ont laissé en héritage !

Inscriptions à la bibliothèque aux horaires d'ouverture
ou au 06 81 70 75 42

CHASSE AUX OEUFs



L'association **Le Showroom** organise une **Grande chasse aux oeufs** pour Pâques ! L'évènement, gratuit, est ouvert aux enfants de 0 à 10 ans. Rendez-vous le **samedi 30 mars au jardin public**.



HORAIRES DE LA CHASSE AUX OEUFs :



0 à 6 ans : départ à 15H



6 à 10 ans : départ à 15H45



Inscriptions auprès de l'association
Le Showroom au **09 80 31 96 58**.

Les prêts de livres sont **gratuits** à la bibliothèque : de quoi en profiter pour découvrir des histoires magiques et féériques !

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 16h à 17h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Samedi de 10h à 12h

📍 3 rue Claude Bouchet -
33410 Cadillac

☎ 06 26 52 54 78 (uniquement pendant les horaires d'ouverture)

@bibliocadillac@gmail.com

📘 bibliothequecadillac

CHÂTEAU DUCAL

Vive le printemps au château ducal de Cadillac !

En famille, profitez de **nombreuses animations** : jeux de piste, promenade contée + film au **cinéma Lux**, visite théâtrale, banquet sonore immersif et atelier artistique D&CO...

Sans oublier une petite nouveauté : mes **premiers pas au château**, une visite spécialement conçue pour les **1-3 ans**.



+ d'infos et réservations :
www.chateau-cadillac.fr

PROGRAMMATION AU CINE LUX

Soirée spéciale pour la **Journée Internationale des droits des femmes le 8 mars au CinéLux !** 2 films au programme, où nous suivons des femmes fortes au parcours d'exception.

CAPTIVES - 18H
séance précédée d'une visite du château ducal, sous l'angle de son passé de prison pour femmes.

Paris, 1894. Qui est Fanni qui prétend s'être laissée enfermer volontairement à l'Hôpital de la Salpêtrière ?

Tarifs : plein : 9€ / réduit : 7€

IL RESTE ENCORE DEMAIN - 20H

Avant-première du phénomène du cinéma italien.

Tarifs : plein : 7€ / réduit : 5€



CINÉMA
LUX
CADILLAC

EXPOSITIONS

SALLE DU CONSEIL (MAIRIE)

Merci de contacter l'accueil de la mairie au 05 57 98 02 10 avant de vous déplacer, afin de vous assurer de la disponibilité de la salle lors de votre venue.

Du **18 mars au 27 mai**, Marie-France Teyssier vous initie au « **Minimalisme** » appliqué à la **photographie**.

Pour cette série, la photographe effectue un grand travail de **post-production** : à l'aide d'un logiciel de traitement de photo, elle les transforme en **noir et blanc**. De là commence un gros travail sur les **lumières** et les **contrastes**, afin d'obtenir ce résultat de « dessin à la plume », inspiré de la **peinture à l'encre japonaise**, le « **Sumi-e** » (*sumi* : noire, *e* : peinture).



Marie-France Teyssier explique « *Les sujets sont peints à l'encre noire, en dégradés variant du noir pur à toutes les nuances que l'on peut obtenir en le diluant avec de l'eau. Ceci ne veut pas dire que tout ce qui est peint ainsi puisse mériter le nom de « sumi-e ».* Et comme dans le Zen où peu de mots suffisent à exprimer le sens de tant d'heures de méditation, dans le sumi-e peu de traits d'encre, tracés au pinceau sur une simple feuille de papier blanc, permettent de représenter le modèle le plus complexe. Il faut apprendre à cueillir l'essence, la vérité telle qu'elle est. Je vous souhaite un bon voyage. »

Jusqu'au **15 mars**, l'exposition « *Voyage autour de la collection du MusBA : La parenthèse enchantée* » s'installe en mairie, en partenariat avec le **Centre hospitalier de Cadillac**, hôpital de jour de Cadillac, et le **CATTP de Villenave d'Ornon**.



De l'Arcadie, aux bacchantes, des figures de **Dupas** ou de **Dorignac** aux animaux de **Rosa Bonheur**, l'exposition présente les **créations des patients** ayant revisité les œuvres emblématiques de la collection, mêlant **histoire de l'art et techniques de découpage**, collage, pastel, aquarelle et taille directe, afin de proposer des témoignages sensibles, un regard émouvant et inspirant !

GALERIE ÉPHÉMÈRE

Du **6 mars jusqu'à début mai**, retrouvez l'exposition de **Sylvain Lallemand et Bertrand Larrivière** dans la **Galerie Ephémère**.

Photographe et peintre, les deux artistes partent dans un **chassé-croisé** entre image et peinture, en **mêlant les techniques**, pour un rendu surprenant.

Vernissage de l'exposition le 06 mars à 18h à la mairie (salle du conseil)



JEUDI 14 MARS - 18H
RENCONTRE ET DISCUSSION

Rencontre avec Hanna Ladoul et Marco La Via, réalisateurs du film franco-américain ***Au fil des saisons***, produit par **Martin Scorsese** sur **3 générations de femmes** élevant des poules aux États-Unis et qui offre un rôle étonnant de matriarche à Catherine Deneuve.



DU 20 AU 26 MARS - LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE



Pendant une semaine, pour fêter le format court, chaque film diffusé au Lux sera **précédé d'un court métrage** sélectionné spécialement pour l'occasion pour **mettre en lumière la richesse de ce format** qui est aussi bref que créatif.

+ d'infos, programme et tarifs :
05 56 62 13 13 - www.cinelux.fr

VOS PERMANENCES EN MAIRIE

RNU

Le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U) s'applique depuis le 1^{er} janvier 2021 sur l'ensemble du territoire communal.

Le R.N.U. est téléchargeable sur notre site internet.

CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Contactez l'accueil de la mairie au 05 57 98 02 10 pour prendre rendez-vous avec le CAUE.

Les rendez-vous n'ont pas systématiquement lieu à la mairie de Cadillac-sur-Garonne.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Eric CORDONNIER /
De 14h à 17h à la mairie de Saint-Maixant
Sur RDV au 05 56 62 03 08

INFO DROITS

Mardi 26 mars de 9h à 12h
Sur RDV au Pôle Accompagnement Citoyen au 05 56 76 93 74

CCAS

Mardi, mercredi, vendredi - Horaires mairie
Fermé le lundi et jeudi

15 AGENDA DES ÉLUS

M. Le Maire vous reçoit sur RDV le jeudi après-midi.

LES ADJOINTS AU MAIRE VOUS REÇOIVENT SUR RDV :

Administration comptable et financière | Ressources humaines | Politique environnementale / Développement Durable | Culture / Animation | Affaires funéraires | Vie associative
Mme Laulan, le jeudi après-midi

Urbanisme / Gestion du patrimoine | Développement économique | Communication | Gestion budgétaire
M. Dréau, le jeudi après-midi

Cohésion sociale et solidarité - CCAS
Mme Prat, le mercredi matin

Entretien du patrimoine / Gestion de la voirie / Gestion des réseaux
M. Ribeaut, le jeudi après-midi

Prenez rendez-vous auprès du service accueil de la mairie au : 05 57 98 02 10.



En février a eu lieu la fête des boeufs gras à Cadillac-sur-Garonne ! 2 bêtes étaient exposées, des animations ont animé la ville !



L'Association des Parents d'Élèves de l'école Jean de la Fontaine a organisé le carnaval des écoles, cette année sur le thème des films : un moment apprécié des enfants !



Le vernissage de l'exposition « La parenthèse : Voyage autour de la collection du MusBa » a eu lieu le 8 février en présence des patients artistes et leurs familles, les médiateurs et encadrants, M. le Maire et les élus.



Mairie
24 place de la République
33410 Cadillac-sur-Garonne
05 57 98 02 10
www.cadillacsurgaronne.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE :
Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi 8h30-12h30 / 15h-17h
Samedi 9h-12h



NUMÉROS D'URGENCE
Appels gratuits 24h / 24h - 7j / 7j

POMPIER : 18 ou 112

GENDARMERIE: 17 ou 112

Centre anti-poison :
05 56 96 40 80

Suicide écoute :
01 45 39 40 00

GRDF (dépannage) :
0 800 47 33 33

ENEDIS (dépannage) :
09 72 67 50 33

Signalement habitats indignes :
08 06 70 68 06

Violences Femmes Info : 39 19

Harcèlement : 30 18 ou 30 20

Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger : 119



SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

De 20h à 8h, pour les urgences et les services de garde, faites le 15 ou le 112

PHARMACIES DE GARDE

10/03 : du Ciron à Barsac
17/03 : Hamon à Toulence
24/03 : de Sauternes à Sauternes
31/03 : du Langonais à Langon
01/04 (ferié) : Moléon à Langon
07/04 : Principale à Langon
14/04 : Diby à Verdels
21/04 : Gérard à Preignac
28/04 : Labussière à Langoiran
01/05 (ferié) : Terraza à Landiras

VÉTÉRINAIRE D'URGENCE

Urgences Vétérinaires : 31 15 (gratuit)



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Bastide : vendredi
Hors Bastide : lundi

BACS JAUNES

Bastide et hors Bastide : 06/03, 20/03, 03/04, 17/04

Pour la propreté de la ville, n'oubliez pas de rentrer vos conteneurs !

CADILLAC Infos

Journal d'information municipal mensuel
Directeur de la publication : Jocelyn Doré,
Maire de Cadillac-sur-Garonne
Rédaction : Service Communication
Utilisation de ressources graphiques de Freepik et Vecteezy

Tirage : 1650 exemplaires
N° ISSN-0183-0805

Dépôt légal à parution
Impression sur du papier recyclé

